

Information professionnelle

Au sommet sans risque : travailler en toute sécurité sur des silos-tours

Moudon, octobre 2024 - De nombreuses exploitations utilisent des silos-tours. En raison de la hauteur, une chute d'un tel silo a souvent des conséquences fatales. Des facteurs de risque tels que des toits de silos glissants, le manque de temps ou une mauvaise luminosité augmentent encore la probabilité d'un accident du travail lors de travaux sur un silo en hauteur.

Pour travailler en toute sécurité sur un silo en hauteur, il convient donc de respecter les points suivants :

Une montée au silo sûre

Les montées de silo doivent être conçues de manière à pouvoir être empruntées en toute sécurité. Pour cela, les mesures de protection collective suivantes sont nécessaires :

- L'échelle doit être équipée d'échelons antidérapants. La largeur minimale des échelons pour un accès sécurisé à l'échelle est de 400 mm. Les nouveaux silos doivent impérativement être équipés d'échelles conformes.
- Une protection dorsale doit être montée sur l'échelle si la hauteur d'accès est supérieure à 5 mètres. La protection dorsale doit commencer à partir d'une hauteur de 3 m maximum.
- Si le silo dépasse une hauteur de 10 m, l'échelle d'accès doit être décalée et munie de paliers intermédiaires (au moins tous les 10 m).



Si, pour des raisons techniques, il n'est pas possible de créer des paliers intermédiaires, il faut porter un équipement de protection individuelle antichute (EPIaC) pour la montée. Pour l'utilisation en toute sécurité d'un EPIaC, une formation appropriée est nécessaire.



Différents systèmes de EPIaC pour monter sur le silo-tour

Lors de la montée, les outils doivent être transportés dans un sac à outils afin que les mains restent libres pour grimper. Il est également possible de hisser outils et accessoires depuis le toit du silo à l'aide d'un palan à câble ou chaîne. Attention au personnel au sol : il existe un risque de chute d'objets !

Accéder, respectivement travailler, sur le silo-tour

Les principaux travaux sur le silo-tour sont le remplissage et la vidange du silo ainsi que la manipulation de la fraise de désilage.

Ces travaux sont effectués directement sur le silo, couvercle ouvert, dans un espace restreint. Des toits de silos moussus ou souillés par des restes de fourrage ainsi que la pression du temps augmentent encore les risques d'accident.

Les mesures de protection collective suivantes protègent les personnes travaillant sur le silo contre les chutes :

- Surface antidérapante sur le toit du silo.
- Protection contre les chutes avec trois anneaux de garde-corps sur le bord de la plate-forme.
- Porte de sécurité à fermeture automatique lors du passage de l'échelle au toit du silo.
- Les silos-tours juxtaposés de même hauteur doivent être reliés par des passerelles (avec garde-corps).
- Pour sécuriser l'ouverture de remplissage sur le silo-tour, un garde-corps intérieur approprié est nécessaire. En alternative, les ouvertures de remplissage peuvent être protégées contre les chutes avec un filet ou une grille.

Si ces mesures ne peuvent pas être entièrement mises en œuvre ou si elles doivent être retirées pour certains travaux (intervention sur la fraise du silo ou autre), la sécurité doit être garantie au moyen d'EPIaC.



Entretien et stockage des EPIaC

Pour que les équipements de protection individuelle contre les chutes (EPIaC) restent sûrs et fonctionnels, les points suivants doivent être respectés :

Contrôle et vérification :

- Contrôle visuel et fonctionnel avant chaque utilisation : l'EPIaC présente-t-il des dommages visibles ? Toutes les pièces sont-elles présentes ? Les boucles se ferment-elles et s'ouvrent-elles sans problème ?
- L'EPIaC doit être contrôlé au moins une fois par an ou selon les indications du fabricant par une personne agréée.
- Après chaque chute, l'ensemble du matériel doit être contrôlé par une personne agréée. Le cas échéant, l'équipement ou des parties de celui-ci doivent être remplacés.

Stockage :

- Stocker au sec et à l'abri de la lumière du soleil.

Nettoyage :

- Suspendre l'EPIaC mouillé pour le faire sécher, mais ne pas le laisser sécher au soleil ou trop près d'un radiateur.
- Nettoyer selon les instructions du fabricant. En règle générale, le lavage à la main à l'eau tiède ne pose aucun problème. Les EPIaC ne doivent en aucun cas être nettoyés avec un nettoyeur haute pression, même en cas de forte salissure !

Matières dangereuses :

- Éviter tout contact des EPI antichute avec des produits chimiques et des solvants, par exemple avec des marqueurs. Pour les marquer avec un nom, utilisez les étiquettes prévues à cet effet.

Selon le fabricant, les EPIaC ont une durée de vie différente. Une fois cette durée dépassée, l'équipement doit être remplacé, quel que soit son état visuel.

Assurer un sauvetage rapide

L'utilisation d'EPIaC est considérée comme un travail comportant des risques particuliers selon l'art. 8 de l'OPA. C'est pourquoi une formation est nécessaire pour les utilisateurs.

Travailler seul avec des EPIaC n'est pas autorisé – l'utilisateur doit être surveillé par une autre personne qui peut immédiatement donner l'alarme et sauver la personne en cas d'urgence.

En cas de suspension verticale prolongée dans le harnais après une chute, le sang stagne dans les parties inférieures du corps (retour veineux entravé par la compression du harnais sur les cuisses). Cela peut entraîner un état de choc potentiellement mortel, appelé "traumatisme de suspension".

Dans une telle situation, le sauvetage de la personne doit donc être assuré dans les **10 à 20 minutes !**



Des installations sûres dès le début

Lors de l'achat d'une installation de silos-tours, il faut veiller à ce que les exigences techniques de sécurité soient remplies par le fabricant et que les silos soient déjà livrés avec l'équipement de sécurité nécessaire.

Les installations de silos-tours existantes peuvent être équipées ultérieurement des mesures mentionnées. La mise en œuvre de ces mesures est légalement obligatoire, en particulier pour les exploitations employant des personnes extérieures à la famille et soumises à la loi sur l'assurance-accidents (LAA).

agriss exige que les entreprises soient équipées en conséquence lors des contrôles. Des informations plus détaillées sur les différents systèmes de sécurité sur les silos-tours se trouvent dans la fiche technique "Travailler en sécurité sur les silos-tours" sur le site web d'agriss. (voir : [aSF Travailler en sécurité sur un silo-tour](#))

Personne de contact pour les questions

Didier Banderet

didier.banderet@agriss.ch

021 557 99 18